



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 34294

Texte de la question

Mme Christine Boutin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la préoccupation des salariés en préretraite progressive face à l'impossibilité des caisses complémentaires d'honorer le paiement des points correspondant à la période de chômage FNE/PRP. Cette impossibilité est due à l'absence de paiement de la part de l'Etat, qui s'était engagé à rembourser les points gratuits de retraite à hauteur de 50 % des salariés partant en préretraite progressive. C'est pourquoi, afin de leur permettre de partir en retraite dans les délais prévus, elle lui demande ce qu'elle compte entreprendre afin que l'Etat honore ses engagements à l'égard des salariés en préretraite progressive, qui ont accepté ce système pour laisser leur place à de plus jeunes.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Boutin](#)

Circonscription : Yvelines (10^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34294

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 1999, page 5217